

## "Le mythe du marché commun" dans La Grande Relève (16 février 1957)

**Légende:** Le 16 février 1957, le banquier, industriel et homme politique français Jacques Duboin, fondateur de La Grande Relève, hebdomadaire de l'économie distributive et du mouvement français pour l'abondance, dénonce le mythe du futur marché commun européen et en détaille certaines singularités.

**Source:** DUBOIN, Jacques "La chimère du marché commun" dans La Grande Relève. Des hommes par la science. Hebdomadaire de l'économie distributive et organe du M.F.A., 16.02.1957, n° 350, 25e année.

**Copyright:** (C) Association pour l'Économie Distributive

**Avertissement:** Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_mythe\\_du\\_marche\\_commun\\_dans\\_la\\_grande\\_releve\\_16\\_fevrier\\_1957-fr-cc376164-5b13-4c40-a418-0c49a228b41b.html](http://www.cvce.eu/obj/le_mythe_du_marche_commun_dans_la_grande_releve_16_fevrier_1957-fr-cc376164-5b13-4c40-a418-0c49a228b41b.html)



**Date de dernière mise à jour:** 22/11/2016



# LA Grande Relève

## DES HOMMES PAR LA SCIENCE

HEBDOMADAIRE DE L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE ET ORGANE DU M. F. A.  
47, Rue de Miromesnil, PARIS-8<sup>e</sup> - Téléph. : ANJou 83-39

Président fondateur : Jacques DUBOIN

Exporter ou mourir !  
Ramadier  
On avait déjà entendu ça !

25<sup>e</sup> ANNEE - N° 350 - Nouv. série  
SAMEDI 16 FEVRIER 1957

ABONNEMENT (un an) :  
France et Union Française 1.500 »  
Etranger . . . . . 1.800 »  
C.C.P. 7517-45 Paris  
PRIX DU NUMERO : 30. francs

## Le mythe du marché commun

par Jacques DUBOIN

La grande presse et la Radio-télévision française ne reculent décidément devant rien. Voici qu'elles voudraient faire croire que les difficultés du marché commun sont définitivement aplanies, les délégués des six nations intéressées étant tombés d'accord à Bruxelles sur un projet de traité que les Parlements n'auront plus qu'à ratifier.

Or, tout confirme, au contraire, ce qu'écrivait la « Grande Relève » la semaine dernière : ce projet de traité n'est qu'un canevas dont les principaux articles restent à rédiger. Les difficultés se résoudront quand elles se présenteront, concluent en substance les hommes politiques, qui, on le voit, ont été admirablement secondés par une nuée d'experts.

Nos lecteurs connaissent l'absurdité du principe du marché commun : six nations, produisant à peu près les mêmes marchandises, cherchent désespérément à exporter leurs « excédents » chez les voisins ; chacune hérissant ses frontières de droits de douane afin de se défendre contre cette invasion. Qu'à cela ne tienne, répondent MM. Guy Mollet et Henri Spaak : la solution consiste à supprimer, en douze ou quinze années, les frontières douanières, de manière à réaliser un marché commun. En d'autres termes : on fera communiquer des vases qui débordent. C'est cette curieuse physique qu'il s'agit de faire accepter aux futurs Européens.

Pour donner satisfaction à quelques lecteurs, voici encore d'autres singularités du futur « marché commun » :

On sait que l'Allemagne occidentale est une des six nations qui doivent y participer. Economiquement, elle était fort dangereuse, car, à la fin de la seconde guerre mondiale, les Alliés victorieux l'avaient obligée de demeurer désarmée. Voilà qui soulageait magnifiquement ses finances publiques ! Et les prix allemands devenaient terriblement « compétitifs », puisque les producteurs n'avaient plus à supporter de lourdes charges pour assurer la défense nationale. Les futurs petits Européens y mirent bon ordre... L'Allemagne de l'Ouest dut réarmer.

Mais il est clair que la réunification de l'Allemagne ne saurait tarder. Ce jour-là, les habitants de l'Ouest récupéreront leurs anciens territoires de l'Est, et retrouveront les denrées agricoles qui leur manquent aujourd'hui.

A ce moment, le fameux « marché commun » sera dans les choux, si l'on ose dire. De sorte que le projet de traité, élaboré à Bruxelles,

déclare très logiquement « qu'en cas de réunification de l'Allemagne, le traité signé sera considéré comme nul et non avenue ».

Qu'on ne dise pas que cette éventualité est encore lointaine, car le retrait simultané des forces russes à l'Est et des forces américaines à l'Ouest est actuellement dans l'air. Il s'accompagnerait d'une sorte de « neutralisation » des pays évacués... Du « marché commun », il ne resterait que les inutiles préparatifs.

D'autre part, le projet de traité rédigé à Bruxelles est muet en ce qui concerne l'Algérie. Ferait-elle ou non partie du marché commun ? Si l'Algérie, c'est la France, on ne voit pas pourquoi trois départements français seraient exclus de la future petite Europe. Mais nos futurs associés ne l'entendent pas de cette oreille. Pas plus qu'ils n'admettent que nos territoires d'outre-mer soient englobés dans le « marché commun », ou, plus exactement, il semble que notre gouvernement s'y opposerait, car nous voudrions être les seuls à vendre des marchandises à ces populations lointaines. Si les Allemands, les Belges, les Italiens, les Hollandais et les Luxembourgeois venaient nous y faire concurrence, nous serions sûrs de perdre stupidement de nombreux débouchés. Tout au moins conviendrait-il que nos futurs associés prissent leur part des investissements non « rentables » que nous sommes obligés de faire en Afrique...

Aucun accord non plus sur la protection douanière que réclamera le futur marché commun, car les six nations ayant un traité de commerce avec chacune des autres nations du monde, il faut substituer, à cette foule de traités, des tarifs harmonieux liant la communauté européenne tout entière à chacun des autres pays du globe. Il est vrai qu'on se donne quinze ans pour y réfléchir.

Sur un point, le « bourrage de crâne » de la presse et de la radio a dépassé de beaucoup les limites permises, car elles ont donné la plus grande publicité à une déclaration de M. Guy Mollet, affirmant que le marché commun offrait à notre agriculture « sa dernière chance » ! Comment cet homme politique a-t-il déjà oublié la tentative du Pool-vert, imaginé par M. Pflimlin ? N'était-il pas déjà présenté à nos agriculteurs comme leur dernière chance de se procurer les débouchés extérieurs qui leur manquent ? Et le Pool-vert ne consistait-il pas à une sorte de marché commun, non pas

limité à la France, à la Belgique, à la Hollande, à l'Italie, à l'Allemagne de l'Ouest et au Luxembourg, mais à dix-sept nations européennes, ce qui augmentait sensiblement les possibilités de débouchés ?

Or, il y a deux ans, lorsque les dix-sept ministres de l'Agriculture de ces pays se réunirent à Paris, au château de la Muette, pour étudier le Pool vert de leur collègue français Pflimlin, ils firent une constatation qui les bouleversa : la production agricole des dix-sept nations augmentait de 3 à 5 % chaque année, tandis que leur population ne s'accroissait que de 1 %. Les « excédents » agricoles n'allaient donc pas cesser de croître et d'embellir, ce qui, concluaient ces Messieurs, assombrirait prochainement l'économie européenne (sic).

Mais M. Guy Mollet ne s'embarrasse pas pour si peu : il adjure ses collègues du Parlement de faire passer leurs convictions européennes avant leurs inquiétudes économiques (sic). Ça, au moins, c'est une solution !

J'espère qu'un lecteur distrait ne suppose pas que les camarades du M.F.A. sont d'obtus nationalistes, hostiles à la constitution d'un Etat européen. Ils le sont si peu qu'ils voudraient réaliser l'Etat mondial, lequel supprimerait toutes les causes de conflit armé. Mais faire l'Europe, ou simplement le « marché commun », c'est additionner des économies capitalistes si déséquilibrées qu'elles sont sans commune mesure, un peu comme les nombres fractionnels. D'ordinaire, pour additionner des fractions, on commence par les réduire au même dénominateur. Pour les nations européennes, le commun dénominateur est l'économie distributive. Après quoi, rien de plus simple que de les unir, de les fédérer, etc.

N.B. — Dans mon dernier article en réponse à celui de M. Alfred Spire dans « Populaire-Dimanche », il était question d'une circulaire de M. Minjoz réclamant du travail pour les personnes âgées. A son cri d'alarme, M. Mabit, du Conseil Economique, vient de faire écho, mais pour en réclamer pour les jeunes. Il faut en découvrir pour 600.000 jeunes gens qui vont se présenter sur « le marché du travail » d'ici quelques années. Quand ces Messieurs comprendront-ils que les progrès techniques ont pour but de supprimer du travail ? Ils ne perçoivent donc pas l'incohérence de leurs propos, au siècle de l'automatisation ? Pour qu'il y ait du travail pour tout le monde, il faut l'organiser par roulement en instituant le Service Social. Mais j'ai l'impression de parler hébreu.